

Guéret, le 11 décembre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le Département prépare 2021

La dernière Commission Permanente s'est tenue, vendredi 11 décembre, en visioconférence. Les élus ont examiné et validé de nombreux dossiers pour préparer l'année 2021.

Dès ce mois de décembre, le Département agit.

Il déploiera une messagerie sécurisée pour les échanges d'informations entre les professionnels de santé employés du Conseil départemental et leurs homologues d'autres structures ou services, dont les coûts d'installation et d'abonnement annuel seront pris en charge par le Département.

En lien avec le contexte sanitaire actuel, le collège de la Cité scolaire Raymond Loewy à La Souterraine bénéficiera d'un complément de dotation à hauteur de 7 300 € et ce, afin de pallier les répercussions de la fermeture des services de restauration lors de la période de confinement du printemps dernier.

De même que les deux périodes de confinement ont impacté le déploiement des Pass numériques, les élus ont décidé de prolonger l'action et de l'ouvrir aux parents en situation d'illectronisme. En ce sens, ALISO, en charge du déploiement des Pass, se verra attribuer une subvention de 25 000 € supplémentaire.

Des situations d'urgence auxquelles répondre maintenant, mais également des dossiers sur le plus long terme, pour demain.

Afin d'accompagner l'attractivité du territoire, la Communauté de Communes du Pays Dunois, dans le cadre des contrats Boost'ter, bénéficiera de 36 800 € et 1 380 € d'aides pour des projets sur la commune de Saint-Sulpice-le-Dunois, respectivement de création d'une médiathèque 3<sup>ème</sup> lieux et d'un jardin pédagogique à l'école.

Des projets pour accompagner la découverte culturelle et la sensibilisation à la nature.

Une nature qu'il faudra préserver. C'est dans cet objectif que le Département délègue l'animation du site Natura 2000 « Bassin de Gouzon/étang des Landes ». Le marché attribué confiant la gestion de ce site à la Chambre d'agriculture arrive à échéance en février 2021. Pour lancer le nouveau marché sur la période 2021-2022, les membres de la Commission Permanente ont acté un coût prévisionnel de 28 000 € dont une partie sera prise en charge par l'Etat et l'Europe.

C'est également avec cette même ambition de protection des milieux que le Département accompagne les collectivités dans leur projet de restauration de rivières et de continuité écologique. Des travaux et des études seront financés à hauteur de 17 000 € en faveur du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Creuse Aval, de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest.

Et parce que les agriculteurs sont les premiers garants de la nature, le Département a décidé d'accentuer son soutien au monde agricole. Tout d'abord, en renouvelant son engagement en faveur des exploitations agricoles en difficulté pour la période 2021-2023. Puis, en complétant son soutien initial de 55 000 € au Groupement Départemental Sanitaire de la Creuse (GDS Creuse) par une enveloppe supplémentaire de 50 000 € pour la mise en place du schéma virologique généralisé lors de la pose des boucles d'identification à la naissance. Cette aide financière complémentaire vient s'ajouter aux tarifs déjà remis accordés par le Laboratoire Départemental d'Analyses, aux éleveurs creusois adhérents au GDS.